

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 19 juin 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) M. BERTHIER, M. BON, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. EL HASSOUNI (représenté par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme OBRIOT).

Membres excusés : (3) Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TOLLOT.

Membre absent : (1) : M. BARRON.

Date de convocation : 11 juin 2013

Délibération n° : 33-2013

Objet : Admission de créances en non valeur – exercice 2013

Au vu des pièces présentées par le trésorier municipal, justifiant de la non solvabilité des débiteurs, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de décider d'admettre en non valeur les créances suivantes :

⇒ **Budget principal : 1 792,83 €**

dont le détail se présente comme suit :

- Résidence Abrioux	:	478,11 €
- Repas à Domicile Livraison	:	751,75 €
- Entretien du Linge	:	72,47 €
- Service Social Général	:	490,50 €

⇒ **Budget annexe Service Action Tutélaire et Gérontologique :**

dont le montant s'élève à **452,94 €**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

25 JUN 2013



Destinataires :

Préfecture : 1

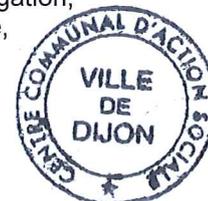
Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



PUBLIÉ LE 20 JUN 2013